

COMPTE RENDU
Assemblée Générale de l'APEC
Jeudi 28 Septembre 2017

NOM	Prénom	Présent	Pouvoir	Absent excusé	Absent non	CA 2016-17
BOILEAU	Sylvie					
BOUAS	Florence					
BOYER	Marie Aude					
CARR ELLISON	Noelle					
CHARPENTIER	Nadège					
CHEVALIER	Sophie					
CLEMENT	Rémi					
CLERIGUES	Jean Baptiste					
CLERC	Sandrine					
CONTAT	Guillaume					
COUMES-MARQUET	Ingrid					
D'ARCANGELA	Claire					
DEFOS DU RAU	Sylvie					
DELRIEU	Nathalie					
FAGET	Nathalie					
GABRIOT	Sabrina					
FOUCHER DE BRANDOIS	Paul					
GADEA	Laurent					
GARCIA	Valérie					
GARDE	Philippe					
GUERIN	Philippe					
GUILBOT	Raja					
HERMOSILLA	Marie-Lou					
HO SUN	Lucile					
HOTTOIS	Krystel					
JACOB	Marc					
KERHOAS	Joëlle					
LAMIZANA	Sabine					
LAWRYNOWICZ	Pascal					
ECHARD	Evane					
LE GOFF	Annabelle					
LLAU-FARLAT	Corinne					
MOREAU	Cathy					
MOLLIERE	Philippe					
MORIN	Cécile					
OLIVIER CASSE	Jean Marc					
PAUNA	Cécile					
PELISSIER	Lionel					
PERALES	Michel					

PICH	Annabel					
POLONI	Françoise					
QUENOT	Maya					
RAGAS	Aude					
ROBIN	Marc					
RAPON	Jules					
RIUBANYS	Sabine					
ROLLAND	Sandrine					
SAINT ANTONIN	Thierry					
SECZEK	Dorothee					
SOURDAIS	Françoise					
STEFFAN	Corinne					
TEJERO	Isabelle					
TORDEUX	Sébastien					
TORRES	Françoise					
VIRLEUX	Muriel					

20 présents dont 10 membres du CA plus 1 pouvoir : le quorum est atteint, la séance peut débuter.

INTERVENTION DE M. DEKYNDT, DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE, ET M. LIBES, DIRECTEUR DES ETUDES.

Le directeur commence la séance par remercier chaleureusement les membres de l'Apec pour leur travail effectué tout au long de l'année, les rencontres régulières qui permettent de faire remonter les questions et problèmes à l'administration qui, de son côté, fait tout pour y répondre ou les résoudre.

Synthèse des évolutions du Conservatoire durant l'année écoulée et à venir :

1 - Département Théâtre : un règlement a été écrit afin de définir un cadre pour assurer le développement de ce département.

2 - Département Danse : le cycle spécialisé qui existe déjà pour la danse classique et la danse contemporaine est mis en place cette année pour la danse Jazz. Le DEC Jazz est proposé par le CRR.

3 - Classes à Horaires Aménagées collège : les commissions avec le rectorat se sont bien passées. Le respect des textes sur la forme est maintenant assuré, sur le fond c'était déjà le cas. Une réunion a eu lieu à la rentrée pour bâtir le calendrier avec l'éducation nationale.

4 - Economie : le nouveau gouvernement a annoncé une baisse des dotations globales pour le territorial. Le CRR s'efforce de conserver la qualité des enseignements en faisant preuve d'imagination et en agissant sur l'organisation.

5 - Pédagogie : il n'y a pas de grandes réformes cette année. Le projet d'établissement du conservatoire, réalisé par l'ancien directeur Gérard Durand, arrive à son terme de 5 ans. Le nouveau projet d'établissement est en cours d'écriture et prendra effet à la rentrée 2018-2019. Mr Dekyndt précise que l'APEC sera consultée sur ce projet dans le courant de son élaboration.

5 - Dispositif PlayMusic : un des objectifs du conservatoire est d'assurer une sensibilisation artistique. Dans ce sens, le conservatoire intervient dans les écoles maternelles au niveau grande-section et dans les écoles primaires. Il intègre aussi le dispositif orchestre à l'école en l'améliorant. Précédemment, les élèves étaient engagés

dans un projet de classe pendant 3 ou 4 ans sans l'avoir souhaité. Dorénavant, le projet de classe durera deux ans et les deux années suivantes seront assurées dans le cadre du CLAE pour les élèves volontaires. Une expérience a été réalisée à l'école Jules Julien et va être étendu aux écoles concernées.

Une continuité dans ces enseignements sera assurée par le dispositif PlayMusic. Ce dispositif offre la possibilité de continuer une pratique orchestrale dans le cadre du conservatoire à partir de trois ans de pratique instrumentale, mais de façon moins contraignante.

Le CRR est favorable aux dispositifs de sensibilisation mais pas au détriment de l'enseignement spécialisé.

6 - Grille des tarifs : la modification de la grille n'est pas à l'initiative de la mairie mais une conséquence de la loi NOTRÉ. L'état a décidé de participer à nouveau au financement à condition de tenir compte des revenus des familles. La décision sur la grille a été prise par les élus. L'APEC a été concertée sur les modalités d'application et sa proposition de faire appliquer le quotient familial plutôt que le revenu a été adoptée.

7 - Réservation des spectacles à Saint Pierre des Cuisines : le système mis en place les années précédentes ayant montré ses limites (salle non pleine à alors que tous les billets avaient été distribués), les billets devront retirés sur place. La salle ouvrira 45 mn avant le début de chaque spectacle.

8 – Nouvel arrêté : passé juste avant la présidentielle, il concerne le label de classe préparatoire pour l'enseignement supérieur dans les conservatoires. Les textes sont flous et il n'y a pas encore de décret donc rien ne change.

Questions des participants :

1 – une question est posée sur le % des élèves HAP reçus en CHAM. Monsieur Libes répond que c'est approximativement 20% des élèves.

2- la deuxième question concerne la répartition sur les trois domaines en classe CHAM. Il n'y a pas de quota précis par domaine.

APEC

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation du rapport moral et du rapport d'activités
- 2 - Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos au 31/08/2016
- 3 – Fixation du montant de la cotisation
- 4 – Renouvellement des membres du CA

1 - Approbation du rapport moral et du rapport d'activités

La présidente, Sylvie Boileau, nous présentent le rapport moral de l'année.

Cf. pièce jointe

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents.

Cf. pièce jointe

2 - Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos au 31/08/15

La trésorière, Nadège Charpentier, a commenté le bilan financier de l'année 2016-17.

Cf. pièce jointe

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

3 - Fixation du montant de la cotisation 2017/18

Après discussion, le montant de la cotisation reste à 14€.

Voté à l'unanimité

4 - Renouvellement des membres

Membres du Conseil d'Administration :

Liste ci-jointe.

Ceux-ci exerceront leurs fonctions conformément aux statuts.

Liste adoptée à l'unanimité des membres présents.

Membres du Bureau :

Sera voté lors du prochain CA.

La séance est levée à 20 h 30.